



## COMMUNE D'AINAY LE CHATEAU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 30 janvier 2015

L'an deux mil quinze, le vendredi trente janvier à dix-neuf heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2122-8 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Municipal de la Commune d'Ainay-le-Château.

### ETAIENT PRESENTS :

Stéphane MILAVEAU	X	Raynald GUIRIEC	X	Isabelle COINE	X
Corinne TREBOSC	X	Gérard BARROY	X	Véronique SERMONDADAZ	exc
Marc SIGNORET	X	Agnès BIRIN	X	Mayeul BOUCAUMONT	X
Thierry AUDOUIN	X	Annie GAUMET	X	Thierry TRUFFY	X
Bernard JACQUET	X	Virginie LAVALETTE	X	Bernadette ACCOLAS	X

### ASSISTAIENT ÉGALEMENT :

Françoise SCHEEPERS

### Approbation du compte-rendu de la réunion ordinaire de Novembre 2014

Acceptation du compte-rendu.

#### **① Info**

Monsieur le Maire informe d'un changement d'ordre du jour, comme suit :

- Point n°1 - Eco quartier – modification de la participation financière
- Point n°2 – Domaine public – Demande d'achat d'un terrain
- Point n°3 - Projet d'implantation d'un restaurant gastronomique

#### **Point n° 1 : Eco quartier «Les Saulniers»**

Dans le cadre de la commercialisation des terrains sur le lotissement « Les Saulniers », le bailleur social France Loire souhaiterait réaliser un projet de huit constructions. La proposition financière pour l'acquisition des terrains est de 42 k€HT pour les lots 7, 8, 9 et 10. Le prix de cession prévu pour ces parcelles dans le bilan financier est de 78 k€HT. Un manque à gagner de 27 k€HT est observé. La SEAu provisionne environ 3 k€HT pour des travaux de modifications en terme de branchements de réseaux (EP, EU, électricité, eau potable, téléphone).

Monsieur le Maire informe l'assemblée délibérante qu'afin de réduire l'augmentation de la participation communale, la Société d'Équipement d'Auvergne propose d'augmenter d'environ 1,76 €TTC le m<sup>2</sup> les parcelles cessibles n'étant pas concernées par cette opération de construction (à l'exception du lot n°3 actuellement en option) soit 6 544 m<sup>2</sup>. Cette augmentation du coût au m<sup>2</sup> permet de gagner 11 500 € TTC soit 10 000 €HT (TVA sur marge et TVA réduite).

La participation communales de 228 k€ est alors portée à 248 k€ Cette participation est adoptée, à l'unanimité, par l'assemblée délibérante.

#### **Point n° 2 : Demande de l'entreprise BILBEAU**

**Zone industrielle** – Monsieur le Maire informe avoir reçu un courrier relatif à une demande d'acquisition de la parcelle AL 93 de 2 179 m<sup>2</sup> sur la Commune, émise par l'entreprise BILBEAU. L'entreprise souhaite s'installer à Ainay-le-Château en implantant un bâtiment de 300 m<sup>2</sup> environ. Le développement économique d'un village passe inmanquablement par l'implantation d'artisans.

C'est d'ailleurs pourquoi, le Conseil Municipal décide de valider, à l'unanimité, l'offre pour la somme de quatre mille cinq cent euros (4 500 €), tenant compte de l'instabilité du terrain.

### **Point n°3 : Restaurant**

Monsieur le Maire rappelle les différentes étapes dans le projet de création d'un restaurant. Le premier projet reposait sur la création d'un restaurant à l'emplacement du CHARLES VII, la dépense approchait les 700 000 € Le deuxième projet s'était porté sur l'acquisition des locaux de M. GROULLARD, sur la place du faubourg. Là, encore la dépense était trop élevée pour être retenue.

Aujourd'hui, le projet a évolué : M<sup>e</sup> MARCHAND prévoit de cesser son activité très prochainement et son successeur émet le souhait d'acquérir un bien immobilier plutôt que d'être locataire. Les locaux utilisés jusqu'alors par M<sup>e</sup> MARCHAND sont propriétés de la Commune d'Ainay-le-Château. Ce serait l'opportunité pour la municipalité de réhabiliter les lieux en restaurant gastronomique.

De ce fait, il a été demandé à S. PICHON, Architecte de Moulins, de réaliser une esquisse et de chiffrer le montant des travaux. Ce qui a été fait. Cela a permis de déposer, en temps et en heures, les dossiers de demande de subventions auprès du Conseil Général de l'Allier, avant fin janvier.

Prochainement, un deuxième dossier sera déposé pour une demande DETR auprès de l'État et ainsi qu'un troisième pour le fonds LEADER, auprès du Pays de la vallée de Montluçon et du Cher.

Le projet s'élèverait à 285 000 €HT avec accessibilité. Ce projet est celui le plus économiquement viable.

### **Projet n°4 : Projet culturel 2015**

Thierry AUDOUIN présente les projets 2015, proposés par Nathalie PASQUIER (Responsable de la médiathèque) :

- **Réunion le Jeudi 12 mars** de 14 h à 16 h à l'initiative de la médiathèque départementale à Ainay le Château à la médiathèque d'Ainay avec les médiathèques du réseau. Le thème de ses réunions : Comment faire évoluer et gérer une médiathèque en secteur rural ?  
**Autour de la marionnette du 18 au 31 mars** :
- Exposition : Marionnettes du monde au fil des âges
- Spectacle avec Philippe LAURENT de la Compagnie Dychka : *Mémoire de marionnettes*
- 2 après-midis dans les écoles avec l'intervention d'une créatrice de marionnette : Geneviève PAVALY.
- **Présentation de l'actualité littéraire avec Nadège Mulé, au printemps et en automne.**
- **Projection d'un documentaire "Quand les mains murmurent de Thierry AUGÉ"**  
**Sujet** : Dans la classe d'initiation à la direction d'orchestre du Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris, dix étudiants suivent l'enseignement de leur professeur, passionné et chaleureux. Des premiers gestes maladroits au face à face avec l'orchestre symphonique.  
**Exposition ART ET BAZ'ART** à la médiathèque avec des sculptures réalisées par les enfants du primaire à partir d'objets et matériaux de récupération dont certains à la déchetterie sous la responsabilité des enseignants et du SICTOM. (Autorisation en cours).
- **Conférence historique** sur les voies romaines et vieux chemins par Jacques PERCHAT. Chapeau au bénéfice du cercle archéologique de Montluçon.
- **Ainay le Château un parcours en peintures** : Exposition plein air pour l'été. de tableaux antérieurs aux années 50/60, avec la participation de tableaux de José GABORIAUD, (1883-1955) peintre a fait escale à Ainay-le-Château dans les années 20.
- **Conférence sur le paysage en peinture par Michel CEGARRA de DomaineM,**
- **Une représentation de théâtre** en fonction des coûts, peut être programmée avec Michel Durantin, DAKoté ou Monique Brun...

### **Projet n°5 : Terrain de Tennis**

En 2014, pour obtenir la subvention du Conseil Général de l'Allier, la Municipalité devait effectuer un pack global de travaux qui nécessitait un budget trop important ; cela a été abandonné.

Cette année, il est urgent de refaire les courts de tennis endommagés par les intempéries. La Communauté de Communes confirme l'octroi d'un fonds de concours de 12 000 € Les travaux s'élèveraient à 24 000 €TTC seraient à réaliser avant la période estivale. Cette opération est validée par les élus.

## **Projet n°6 : Inauguration des Remparts**

Monsieur le Maire informe que M. le Préfet, M. le Sous-préfet, Monsieur le Député, Monsieur le Sénateur, Messieurs les Présidents du Conseil Régional de l'Auvergne et du Conseil Général de l'Allier ainsi que Madame la Conseillère Générale du Canton de Cérilly seront présents à l'inauguration qui est prévue le samedi 7 février 2015 à 11h00. Les invitations ont été expédiées. La mise en place de la réception se fera vendredi 6, fin d'après-midi. Le vin d'honneur est offert par l'entreprise COMTE qui est à l'origine des travaux de restauration.

## **Projet n°7 : repas CCAS**

Le repas annuel offert aux aînés de la Commune d'Ainay-le-Château aura lieu dimanche 8 février à midi. La préparation de la salle aura lieu la veille à 17H00. Le thème est *le Bourbonnais d'Autrefois*. La décoration est prévue dans ce sens et un animateur jouera de la vielle.

## **Projet n°8 : Bornes électriques**

L'implantation de bornes électriques est un projet porté par le Conseil Général de l'Allier. Le coût serait entre 4 500 à 5 000 € pour un particulier et de 800 € pour une collectivité territoriale.

Une borne unique est conçue pour 2 places. Le supermarché INTERMACHÉ est intéressé d'offrir à sa clientèle ce nouveau service. De ce fait, un endroit adéquat a été déterminé (proche transformateur, sur le parking). A cette occasion, une convention privé/public sera rédigée. Les travaux auraient lieu début du premier semestre, seraient à la charge du SDE 03.

## **Questions diverses :**

**Sapins de Noël** – Les fleuristes d'Ainay-le-Château ont émis le souhait de participer. Si la distribution de sapins a lieu, fin 2015, auprès des commerces du centre bourg pour décorer, une demande de prix leur sera adressée.

**Salle des fêtes** – Des travaux sont à réaliser. Le plafond est endommagé, des plaques sont à changer. Par ailleurs, des câbles de la sono ont disparu. Dans la mise à disposition de la sono, il y a le risque de vol, des connections ont disparu. Un état des lieux devra être réalisé aussi pour les biens mis à disposition.

**Détecteurs de Fumée** – A partir du 8 mars 2015, les détecteurs de fumée seront obligatoires dans les lieux publics. Des devis ont été demandés à plusieurs sociétés.

**Maison des chaumes** – Des coupures de courant intempestives ont permis d'identifier un problème électrique au niveau du compteur. Des travaux de délestages seront prochainement entrepris.

**Fêt'Arts** – L'association recherche activement des petites bottes pour leur manifestation du 12 juillet « Descente des véhicules insolites », entre 400 à 500 bottes ainsi que d'un plateau pour les transporter. Messieurs Marc SIGNORET et Stéphane MILAVEAU, à titre privé, proposent pour l'un de donner de la paille à reconditionner et pour l'autre, à prêter un plateau.

**Marche dinatoire** – Monsieur Raynald GUIRIEC informe qu'une marche dinatoire est prévue le 16 mai prochain, organisé pour la première fois, par l'association Fêt'Arts. Cette manifestation a pour but de découvrir le village d'Ainay-le-Château au travers d'une promenade « gustative ». Un circuit permettra de relier un point à un autre, tout en se restaurant. L'arrivée aurait lieu au Foyer Rural pour le dessert et poursuivre la soirée en musique.

**Signalétique** – La Commission informe qu'une partie de la dépense de la signalétique sera prise en charge par la Communauté de Communes. Par ailleurs, l'achat groupé de panneaux via la communauté de communes permettra de réaliser une économie substantielle, en plus de la subvention obtenue via les amendes de police.

**Fleurissement** – Le 23 janvier dernier, Monsieur le Maire, la Commission Communale du Fleurissement et l'employé en charge des espaces verts se sont rendus à l'Hôtel du Département pour

recevoir le diplôme de la quatrième place, obtenu par notre village. Par ailleurs, Mme Jeanne COURTOISON a été récompensée, dans la catégorie « Maison individuelle ou appartement avec possibilités réduites de fleurissement ». Cette année, la Commission poursuit ses travaux d'embellissement. Plusieurs projets sont en cours d'élaboration autour d'un thème défini.

**Cimetière** – La Commission achève la rédaction du règlement intérieur. Celui-ci sera remis pour étude avant approbation lors du prochain conseil.

**Ecole** – Mme Corinne TREBOSC informe qu'une décision de geler les postes sur l'ensemble des écoles de l'Allier, a été rendue. Il n'y a pas de suppression de postes annoncée, pas de fermeture de classes, il convient toutefois de demeurer vigilants.

**Communauté de Communes** – La dernière réunion relative à l'école a permis de constater que la somme allouée aux écoles reste inchangée.

- Des animateurs seront formés, cependant peu d'agents ont demandé à l'être.
- Il est prévu que, durant les vacances d'été, la mise aux normes des écoles, de la cantine et du préau s'effectuera.

**Centre social de Meaulne** – Le Centre est heureux d'accueillir une nouvelle directrice et une nouvelle présidente. Le Centre recrutera un/une comptable à la mi-février.

- Est à l'étude, l'accueil des jeunes pendant les vacances de Pâques (si les autorisations sont délivrées par la PMI et le ministère de la Jeunesse et des sports). La commune pourrait mettre à disposition les locaux : cantines/maternelle/garderie/préau.
- Il a été réfléchi à une cotisation plus adaptée pour la participation des communes.
- Au niveau de la Communauté de Communes, il est à noter la prolongation d'une année de RAM, avec participation financière.

**Ordures Ménagères** - M. TIGÉ, président du SICTOM, étudie un circuit moins long et mieux adapté, dans le ramassage des OM.

**Commission des menus** – Lors de la dernière commission, les responsables Cuisine du CHS ont évoqués la réalisation d'un questionnaire de satisfaction qui sera remis aux enfants, pour connaître leurs goûts et leurs attentes.

**Office de tourisme** – Les élus d'Ainay-le-Château s'interroge sur « que fait-on en matière touristique ? ». L'office de Tourisme a décidé d'abandonner le point I d'Ainay-le-Château, pendant la période estivale. Il faut savoir que les élus d'Ainay ne disposent pas de la compétence Tourisme. Voici deux ans, le point I était ouvert durant les mois de juillet et d'août. L'année suivante, il était ouvert du 14 juillet au 15 août. En 2015, l'office de Tourisme décide de ne pas animer le point Information. Il est aberrant de l'abandonner, après les investissements réalisés au niveau du Patrimoine.

**Eclairage Public** - Le SDE 03 rappelle qu'il convient de remplacer les foyers dont les ampoules ne seront plus fabriquées. Une centaine serait à changer rapidement. La dépense serait de 12 000 € sur 2015 et 2016.

- Par ailleurs, Monsieur Bernard JACQUET informe que la ligne bleue, au sol, qui éclairait une partie du champ de foire, ne fonctionne plus. Sa remise en état s'élèverait à 2 300 €
- Le 17 février à 18h30, une simulation d'éclairage aura lieu sur les remparts en présence du SDE 03 et un fournisseur d'éclairage.

**Concert de trompes** – Une réunion aura lieu le 10 février à 19h00 pour l'organisation du futur concert.

**L'ordre du jour épuisé, M. le Maire lève la séance.**

**Le prochain conseil municipal est fixé  
le vendredi 13 mars 2015 - 19h00**